

Mesures mises en place par le SAMU 67 en fonction des niveaux du Plan Vigie Pirate

1. Situation 0 – blanc – pas de menace

- 1.1. Préparation des équipes
- 1.2. exercices
- 1.3. formation théorique
- 1.4. constitution des stocks
- 1.5. élaboration des procédures
- 1.6. vérification bi-hebdomadaire du système de rappel des personnels
- 1.7. astreinte opérationnelle 24h/24h et 7j/7j

2. situation 1 – Jaune – menace imprécise

- 2.1. accentuation de la vigilance
 - 2.1.1.information des personnels (note de service)
 - 2.1.2.consignes de surveillance des issues et notamment de fermeture systématique des garages au départ en intervention
 - 2.1.3.demande de signalement de tout élément suspect
 - 2.1.4.demande de port permanent du système de rappel
- 2.2. limitation des accès à la centrale d'appel et au local technique (informatique, central téléphonique)
- 2.3. Vérification et validation par check-list tous les 15 jours du matériel non embarqué (Annexe 1).
- 2.4. Vérification et validation par check-list tous les 15 jours du matériel PSM2 et stocks Biotox (Annexe 2)
- 2.5. Vérification de la documentation Plan Rouge
- 2.6. validation des listes téléphoniques
 - 2.6.1.SAMU limitrophes
 - 2.6.2.SMUR périphériques
 - 2.6.3.Centre de grands brûlés
 - 2.6.4.SAU
 - 2.6.5.CAP
 - 2.6.6.Médecine nucléaire
 - 2.6.7.Médecine légale
 - 2.6.8.Service des maladies infectieuses
 - 2.6.9.Centre de transfusion
 - 2.6.10. Cellule opérationnelle Préfecture de Strasbourg
 - 2.6.11. Cellule de crise des HUS
 - 2.6.12. Listes de rappel des personnels (procédure dégradée)
- 2.7. Vérification des stocks de tenues de protection NRBC

3. Situation 2 – Orange – menace plausible

- 3.1. Application de toutes les mesures de l'alerte jaune et
- 3.2. suspension des visites du SAMU
- 3.3. vérification des consignes prévues au plan blanc
- 3.4. vérification des consignes de transport des stocks d'urgence avec la colonne des transports
- 3.5. renforcement de la veille sanitaire par les équipes de régulation médicale
- 3.6. vérification de la berce PMA (Caserne Ouest)
- 3.7. Vérification et validation par check-list hebdomadaire du matériel non embarqué (Annexe 1).
- 3.8. Vérification et validation par check-list hebdomadaire du matériel PSM2 et stocks Biotox (Annexe 2).
- 3.9. interdiction de stationner devant le bâtiment (barriérage)
- 3.10. renforcement des consignes de disponibilité pour les personnels

4. Situation 3 – Rouge – menace hautement probable

- 4.1. Application de toutes les mesures de l'alerte Orange et
- 4.2. suspension des congés et rappel des personnels en congés
- 4.3. renvoi des stagiaires
- 4.4. activation du plan blanc
- 4.5. fermeture permanente des accès et filtrage des accès
- 4.6. chargement préventif des stocks d'antidotes et de médicaments

- 4.7. Vérification et validation par check-list quotidienne du matériel non embarqué (Annexe 1).
- 4.8. Vérification et validation par check-list quotidienne du matériel PSM2 et stocks Biotox (Annexe 2).
- 4.9. demande aux SMUR périphériques d'activer une 2^{ème} équipe

5. Situation 4 – Ecarlate – menace avérée

- 5.1. Application de toutes les mesures de l'alerte Rouge et
- 5.2. interdiction d'accès du bâtiment et de la centrale de régulation aux personnels non autorisé
- 5.3. port des badges obligatoire
- 5.4. rappel de tous les personnels et organisation d'un roulement

Annexes

Annexe 1 – Matériel non embarqué

1. Portatifs 150 mHz
2. Portatifs 80 Mhz
3. Lot radio numérique PSM
4. Téléphones satellites
5. Matériel de communication VL transmission
6. Matériel informatique embarqué du PMA
7. Sacs de l'avant

Annexe 2 – Stocks médicaments et antidotes

1. Absence de signes d'intrusion
2. rangement habituel des malles
3. présence de l'ensemble des malles et palettes
4. vérification de l'intégrité des emballages
5. absence d'autres anomalies (dégâts des eaux, etc.)
6. respirateurs en charge, batteries ou piles présentes, non périmées
7. présence des trousseaux de clés aux endroits prévus